



La Communauté de communes de la Veyle
située à 8 km de Mâcon, 30 km de Bourg-en-Bresse et proche de Lyon et
Villefranche-sur-Saône - 18 communes - 22 000 habitants - 88 agents

recherche :

Un(e) Chargé(e) d'études urbanisme (H / F)

Description du contexte de la collectivité

La Communauté de communes de la Veyle est au carrefour de 2 régions (Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes) et de 3 départements : l'Ain, la Saône-et-Loire et le Rhône.

Desservie par des voies autoroutières et ferroviaires stratégiques, elle est aux portes de Mâcon (8km) et toute proche de Lyon, Villefranche-sur-Saône et Bourg-en-Bresse.

Ce positionnement géographique avantageux lui confère un fort dynamisme territorial marqué par une croissance démographique importante et une forte attractivité économique.

Afin d'accompagner ce développement et préserver la qualité de son cadre de vie, la Communauté de communes, qui portait déjà la compétence économie, a pris la compétence urbanisme fin 2015 et a prescrit un PLUi à l'échelle de ses 18 communes. Les études sont engagées dès septembre 2016 et s'articuleront avec les études d'un SCOT lancées concomitamment avec la communauté de communes Bresse et Saône. Les études d'un PCAET débuteront en janvier 2019.

Le poste est à pourvoir au sein de la direction du développement économique et l'aménagement du territoire. Ce service gère les documents d'urbanisme (mais pas l'instruction des permis de construire), les études générales d'aménagement, de programmation ou pré-opérationnelles, le suivi de certains projets (aménagement des futurs locaux dans le château de Pont de Veyle, projets économiques).

Ce service est, avec le poste de chargé(e) d'études, constitué de 3 personnes : la responsable architecte-urbaniste, un adjoint administratif juriste (emploi temporaire) assurant en particulier les recherches réglementaires en matière d'urbanisme et d'aménagement.

Missions chargé(e) d'études

- Assistance au pilotage d'études et suivi de projets :
 - mise en œuvre, suivi des études, gestion du PLUi
 - suivi de la mise en œuvre et études de planification (SCOT)
 - études thématiques ou pré-opérationnelles d'urbanisme réalisées en externe

- Réalisation d'études en interne : modification des documents d'urbanisme communaux avant l'approbation du PLUi

- Appui technique et fonctionnel aux projets de la direction du développement économique et l'aménagement du territoire
- Mise en place et gestion d'une base de données en aménagement et d'un système d'information géographique (SIG).

Activités

- PLUi
 - Organisation et préparation de l'ensemble des réunions liées aux études: calendrier prévisionnel, collecte et traitement des informations, convocations, comptes rendus, coordination des partenaires (bureaux d'études, élus, PPA,...), mise à jour des documents de concertation... et toutes autres actions nécessaires à la dynamique du projet.
 - Suivi juridique, technique et administratif des procédures (gestion prestations du bureau d'études, démarches réglementaires et administratives...)
 - Conseil technique des collectivités, pédagogie auprès des élus, animation de réunions
- Elaboration et production des dossiers de modification des documents d'urbanisme communaux (ou suivi de projet avec bureaux d'études)
- Collecte d'informations, constitution ou structuration de bases de données et mises à jour.
- Appui pour réalisation de dossiers pour demande de subventions, rapports, fiches de synthèse, notes internes, ...
- Veille juridique en matière d'urbanisme et d'aménagement

Qualifications et expérience requises

Diplôme Bac + 5 de l'enseignement supérieur spécialisé en urbanisme et aménagement du territoire.
Expérience de 2 ans minimum dans le domaine, au sein de collectivités locales ou bureau d'études.
Formation continue ou expérience professionnelle justifiant d'une actualisation des connaissances en urbanisme réglementaire.

Compétences requises

Connaissance et pratique des procédures de planification urbaine (PLU, SCOT...)

Connaissance et pratique souhaitées en urbanisme réglementaire et pré-opérationnel (ZAC, lotissement, OPAH, droit des sols...)

Expérience de conception, réalisation d'études d'urbanisme et d'aménagement

Capacité à piloter une étude en multi partenariat

Connaissance des formalités administratives des collectivités locales

Maîtrise confirmée des outils informatiques de bureautique (Word, Excel), infographie et DAO (Photoshop, Illustrator, autocad...) pour la production de documents
Capacité de proposition pour la mise en place d'un outil SIG
Culture générale en matière d'aménagement du territoire et de développement durable : politique de l'habitat, des déplacements, de l'énergie, tourisme, développement économique, gestion des milieux naturels et territoires agricoles...

Capacités personnelles requises

Organisation, réactivité, rigueur dans le suivi des projets
Sens du travail en équipe et en transversalité
Exigence sur la qualité des documents et prestations
Capacité d'analyse, méthode et esprit de synthèse
Bonne expression orale, aisance de rédaction et de conception graphique
Capacité d'écoute, de conseil et de pédagogie

Permis B

Informations complémentaires

Conditions / horaires :

Travail à temps complet (35h) ou 80 %

Travail sous la coordination de la directrice du développement économique et de l'aménagement du territoire

Rémunération statutaire (cadre d'emploi des attachés ou ingénieurs territoriaux) + régime indemnitaire + avantages sociaux (CNAS) + participation employeur à la prévoyance

Recrutement à partir de novembre 2018

Lieu d'affectation : Pont-de-Veyle

Candidature (CV, lettre de motivation manuscrite, corpus des dossiers réalisés) à adresser avant le 21 septembre 2018 à :

Communauté de Communes de la Veyle
Monsieur Christophe GREFFET, Président
63 Grande rue
01290 PONT-DE-VEYLE

Entretiens de recrutement prévus mercredi 3 octobre matin

Informations sur le poste :

Renseignements techniques : Bernadette COMMENGE – 03.85.31.62.39.

Renseignements administratifs : Céline ALAPLANTIVE – 03.85.23.90.16.